

Ouverture d'un centre de vaccination à l'espace Auzon

Depuis ce samedi 5 juin, l'espace Auzon accueille le centre de vaccination Covid-19 qui prendra le relais de l'hôpital dès la fin du mois.

Les injections de vaccins se poursuivent au centre hospitalier, du lundi au vendredi jusqu'au 30 juin. À cette date, le centre de vaccination fonctionnera à temps plein au sein de la salle polyvalente municipale.

Lors de la présentation de ce pôle de vaccination à portée intercommunale, le maire, Serge Andrieu était entouré de ses homologues, Christian Gros pour Monteux, Ghislain Roux pour Malemort-du-Comtat, représentant de plus la CCVS (communauté de communes Ventoux Sud) et de Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove (communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin).

Le maire de Carpentras a répondu aux questions concernant la logistique, en termes de ressources humaines et matérielles. Il a ainsi souligné que



Élus et professionnels de santé étaient réunis à l'espace Auzon, la veille de l'ouverture du centre de vaccination : de droite à gauche, Jean-Pierre Cavin, conseiller municipal, les maires Ghislain Roux (Malemort-du-Comtat), Christian Gros (Monteux), Serge Andrieu (Carpentras) et son adjointe Laurence Bosserai, Victorine Surtel, élue de Carpentras (à la jeunesse), le Dr Adnot, Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove, Julie Alary, coordonnatrice CPTS. Photo Le DL/Sylvie ROYER

18 agents volontaires de tous les services de la ville seraient mobilisés et se relaieraient par demi-journée de présence. De même, il a évoqué la mise à disposition des appareils d'informatique et d'un congélateur (coût : 1 000 euros) pour la conservation des doses de vaccin.

■ 1 800 doses par semaine

Médecin référent de la campagne de vaccination pour la CPTS Synapse

(communauté professionnelle territoriale de santé) Comtat Venaissin, Sébastien Adnot, également délégué régional du syndicat des médecins généralistes (MG) de France en Paca a précisé que 180 professionnels de santé étaient habilités à procéder aux injections au rythme de 312 doses chaque samedi jusqu'au mercredi 30 juin, où il sera possible d'atteindre les 1 800 doses hebdomadaires.

Concernant les éven-

tuels tests sérologiques prévacinaux recommandés par la haute autorité de santé (HAS) afin d'identifier les anciens malades asymptomatiques du coronavirus qui s'ignorent, et leur éviter une deuxième dose inutile, le Dr Adnot, assez réservé sur le sujet, souligne que ce n'est pas d'actualité. À ce jour, cette mesure ne serait déployée à grande échelle qu'après vérification de sa pertinence par la HAS qui souhaite auparavant

REPÈRES

Le programme de vaccination à l'espace Auzon est prévu jusqu'à la première semaine de septembre. L'opération est soutenue par l'ARS (agence régionale de santé), l'État, la CPTS synapse, la CCVS, la Cove, les villes de Monteux et Carpentras. La prise de rendez-vous s'effectue soit directement par téléphone au 04 23 10 03 38 (secrétariat ouvert de 8 à 19 heures, soit sur le site Internet Doctolib. Il est proposé de réserver les deux consultations correspondant aux deux injections de vaccin.

savoir si cette disposition ne risque pas de perturber l'organisation de la campagne.

À noter que parallèlement les professionnels libéraux vaccinent en cabinet ou en pharmacie leurs patients mais, selon le praticien, les doses sont encore insuffisantes pour répondre à la demande.

Sylvie ROYER